

CAP PLPA : 9 au 11 février 2016

Le second tour se tiendra les 8 et 9 mars 2016.

I - Déclarations

Les élus du SNETAP-FSU soulignent que 260 postes entiers PLPA sont vacants. Nous constatons une nette augmentation de ce nombre de postes vacants par rapport aux années précédentes.

Pour éviter de recréer de la précarité, nous réclamons un nombre plus important de postes ouverts aux concours, chaque année.

Pour permettre aux contractuels de préparer correctement ceux-ci, un groupe de travail est demandé à l'administration afin qu'elle conçoive un planning d'ouverture des concours. L'administration a répondu favorablement à notre demande.

II - Questions diverses

Les élus du SNETAP-FSU demandent que, suite à la DDP d'octobre dernier, le nombre, la nature et les suites des demandes de reconversion leur soient communiqués.

L'administration répond que 60 demandes de reconversion ont été formulées. 38 concernent des PLPA .

Les élus du SNETAP-FSU demandent à ce que soit communiquée la date de publication de la note de service annonçant la promotion à la hors classe.

Suite à notre demande, l'administration informe que la circulaire sera diffusée le 25 février 2016.

Les élus du SNETAP-FSU alertent l'administration sur la carence d'informations au sujet du nombre de postes offerts aux concours interne et externe 2016.

[Arrêté du 2 février 2016 fixant au titre de l'année 2016 le nombre de places offertes au recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032000271)
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032000271>

III - EQP (2 cas particuliers)

Un agent stagiaire de la session 2014 n'a pas été titularisé (les élus du SNETAP-FSU ont voté contre cette décision).

Un agent stagiaire de la session 2014 voit son stage renouvelé.

IV - Mouvement

La CAP a ensuite examiné

- 1) les détachements, les intégrations et les accueils extérieurs ;
- 2) le mouvement classique (directeurs de centres, postes à profil et les groupes de postes d'enseignement à savoir ESC, Documentation, Littéraires, Économie, Sciences et Techniques).

Les élus du SNETAP-FSU alertent sur le manque de clarté dans la procédure de titularisation des agents 2015.

Les élu(e)s CAP PLPA : Bernard MOINE (Melle), Joël SYLVESTRE (Niort), Isabelle DANE-SEOSSE (Dax), Véronique AUBIN (Le Mans), Stéphane BARNINI (Saint Chély d'Apcher), Angélique BOURDALLE (Surgères), Sarah HADER (Quétigny).